

Table ronde : LA MATINALE

Le développement durable du tourisme : l'exemple des parcs animaliers et aires protégées dans le contexte de l'offre touristique diversifiée d'Afrique de l'Ouest

Ousmane NDIAYE

Expert international

Ancien Directeur de l'Organisation Mondiale du Tourisme pour l'Afrique

Jean SECHERESSE

Expert auprès de l'Organisation Mondiale du
Tourisme

Et de l'Union Européenne



Développement durable du tourisme dans les parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'ouest

5° Assises Internationales du Tourisme durable



Janvier 2016

Les pays concernés par le projet

- Bénin
- Burkina Faso
- Gambie
- Guinée
- Guinée Bissau
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Sierra Leone

Genèse et objectifs du projet.

Genèse

Le projet de développement durable du tourisme dans un réseau de parcs transfrontaliers et aires protégées en Afrique de l'Ouest a été initié lors de la 4^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Tourisme ainsi que la seizième session de l'Assemblée générale de l'OMT, tenues en 2005, à Dakar au Sénégal, confirmé lors de la 18^o session de l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme tenue à Astana / Kazakhstan en Octobre 2009.

Il a bénéficié de l'assistance technique de l'Organisation Mondiale du Tourisme, de l'Organisation de la Conférence Islamique, de l'appui financier de l'Agence de Coopération sud-coréenne KOICA et la Fondation ST-EP.

Enjeux et objectifs de l'étude

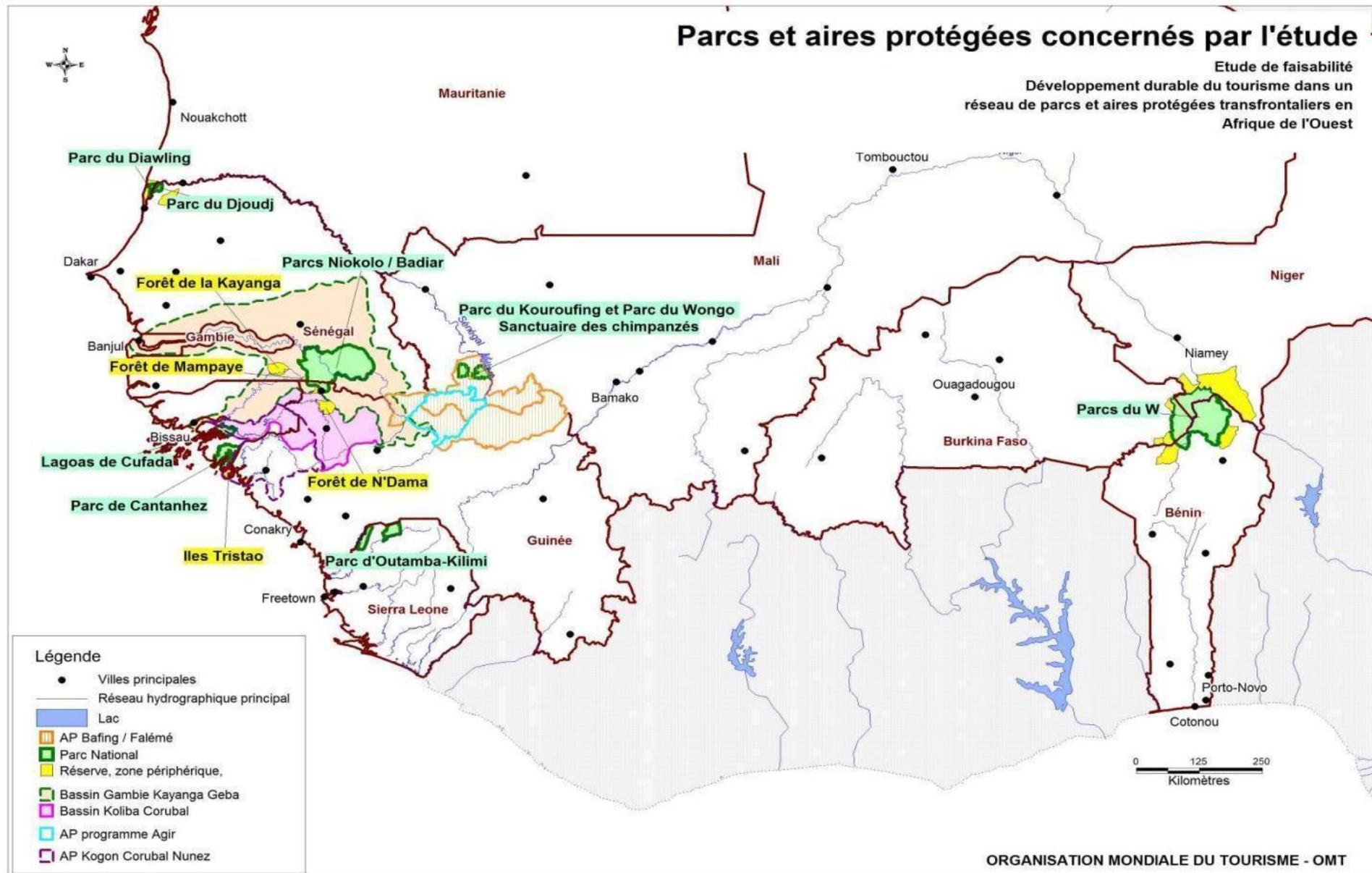
Les aires protégées transfrontalières concernées par le projet

- **Djoudj – Diawling (Sénégal / Mauritanie)**
- **Niokolo Koba – Badiar (Sénégal / Guinée)**
- **Bassin fluvial Gambie – Kayanga – Geba – Koliba – Corubal (Gambie /Guinée Bissau / Sénégal)**
- **Rios Kogon – Korubal – Nunez (Guinée Bissau / Guinée)**
- **Pinselli – Outamba – Kilimi (Sierra Leone /Guinée)**
- **Bafing – Faleme (Mali /Guinée)**
- **W (Bénin / Bukina Faso / Niger)**

Les enjeux identifiés.

- La capitalisation des données de base collectées permettant d'établir pour chaque pays une base de données ;
- La mise en marché de produits touristiques à créer au niveau sous-régional ;
- La proposition de circuits inter états fonctionnels ;
- La protection, la conservation et la valorisation de la diversité biologique;
- La gestion durable de la diversité biologique ;
- L'évaluation des capacités d'intervention des opérateurs privés, de la société civile, des communautés locales et des institutions publiques ;
- L'amorce d'un développement des communautés locales
- Le développement d'activités génératrices de revenus contribuant à la réduction de la pauvreté

Enjeux et objectifs de l'étude



Constats et bilan

Le tourisme dans les APT

Aire protégée	Pays	Nombre d'entrées 2008
Parc du W	Niger :	5 090
	Burkina Faso :	622
	Bénin :	1 542
Parc du Niokolo / Badiar	Sénégal :	5 000
	Guinée :	0
Parc du Djoudj / Diawling	Sénégal :	5 000
	Mauritanie :	1 092
Parc du Bafing / Falémé	Mali	10
	Guinée	NC

Les enseignements tendraient à avancer que :

- sur la partie Niger du W, la clientèle agence représenterait 20% des entrées.
- sur la partie béninoise du W : 95% de la clientèle est résidente au Bénin, donc individuelle.
- sur le Diawling, la grande majorité des clientèles vient de St Louis sans passer par le Djoudj, mais transite par le fleuve (en pirogue ou par le barrage) pour une excursion d'une journée
- sur la fréquentation de la Pendjari au Bénin, 45% sont des ressortissants béninois, les touristes viennent du Bénin ou transitent par Arli et Ouagadougou pour l'accessibilité routière directe.

Les deux parcs du W et du Djoudj / Diawling peuvent être considérés comme les seuls de l'ensemble des aires protégées de la zone d'étude à développer les prémisses d'un tourisme transfrontalier dont les limites sont vite atteintes :

- La différenciation des statuts des aires,
- L'absence de facilités est un obstacle majeur à l'activité touristique,
- La complémentarité en terme de vision doit être assurée.

Constats et bilan



Une biodiversité fragilisée

- Une sur fréquentation touristique sur certains sites (nichoir des pélicans au Djoudj) met en question les équilibres écologiques ;
- La pression foncière des populations riveraines en quête de terres cultivables : Parc du W et du Niokolo Badiar ;
- Le développement de la culture intensive du coton empiète sur les zones périphériques des Parcs ;
- Le nomadisme des troupeaux de bovins des éleveurs peulhs fait craindre des risques de pandémie sur la faune sauvage (couloirs de transhumance au W) ;
- Le développement industriel et minier sur certaines zones : orpaillage, barrages, recherche minière ;
- La chasse incontrôlée : le braconnage intensif sur des espaces délaissés par les gardes forestiers,;
- Les risques de plantes envahissantes comme le tiffa ;
- L'insuffisance des inventaires sur la diversité biologique ;
- l'exploitation anarchique de certaines espèces floristiques comme le rônier et le bambou ;
- La fragilité de certaines espèces en voie de disparition dans certaines zones.

Constats et bilan



Des infrastructures à améliorer

Elles concernent :

- L'accessibilité aux aires protégées à partir des capitales par définition éloignées ;
- Les télécommunications et les liaisons radio ;
- La couverture sanitaire et sécuritaire des aires protégées et les conditions d'évacuation ;
- La disponibilité et l'organisation des agents des services des eaux et forêts ainsi que de leurs supplétifs sur le plan de l'équipement et des matériels ;
- Les structures d'accueil, les équipements et la logistique ;
- L'aménagement des abords et des infrastructures d'accueil : portes d'accès, abords et paysagement ;
- Le traitement des déchets liquides et solides et les problématiques d'assainissement ;
- Les réseaux : alimentation en énergie et en eau potable ;
- Les voies de circulation internes et les ouvrages divers
- La signalétique directionnelle à l'intérieur des aires ;
- Le niveau de confort et d'équipement des campements.

Constats et bilan



Des équipements touristiques à réhabiliter

La notion d'hébergement est assez difficile à cerner pour diverses raisons :

- La multiplicité des typologies d'hébergement : hôtels, auberges, motels, campements villageois, campements privés, camps de toile, etc., sans définition précise, ni classement.
- La diversité des systèmes de classement nationaux et la non application des normes édictées par la CEDEAO
- Le manque de suivi des administrations quant aux autorisations de construction et d'exploitation des établissements aboutissant souvent à un développement anarchique et incontrôlé
- Le non respect des normes de sécurité (équipements techniques) et des normes d'hygiène pour une clientèle internationale (exigences des tours opérateurs)
- Les formes de gestion différenciées (publiques, privées, associatives, villageoises) ne garantissant pas le professionnalisme de la gestion

Constats et bilan



Des flux de clientèle à mobiliser

- La saisonnalité touristique couvre la période allant de fin octobre à fin avril.
- Les hébergements existants pour les parcs structurés comme le Djoudj ou le Niokolo ont été cédés aux exploitants privés dont le niveau d'investissement reste sommaire.
- Les hébergements villageois sont le fait des investissements directs étrangers dans le cadre de la coopération en faveur du Développement durable.
- Les fréquentations restent faibles : moins de 50% du taux d'occupation dans l'année.
- Le niveau de demande intérieure et sous régionale y est faible. Les touristes viennent pour 90% des pays européens
- La durée moyenne de séjour ne dépasse pas 1,1 jour

Perspectives



Des impacts à prendre en compte

➤ **Une grande homogénéité de milieux**

Tous les sites concernés par l'étude appartiennent au domaine soudanien plus ou moins sec en dehors de l'APT Djoudj/Diawling qui est une zone humide en milieu sahélien avec des influences marines,

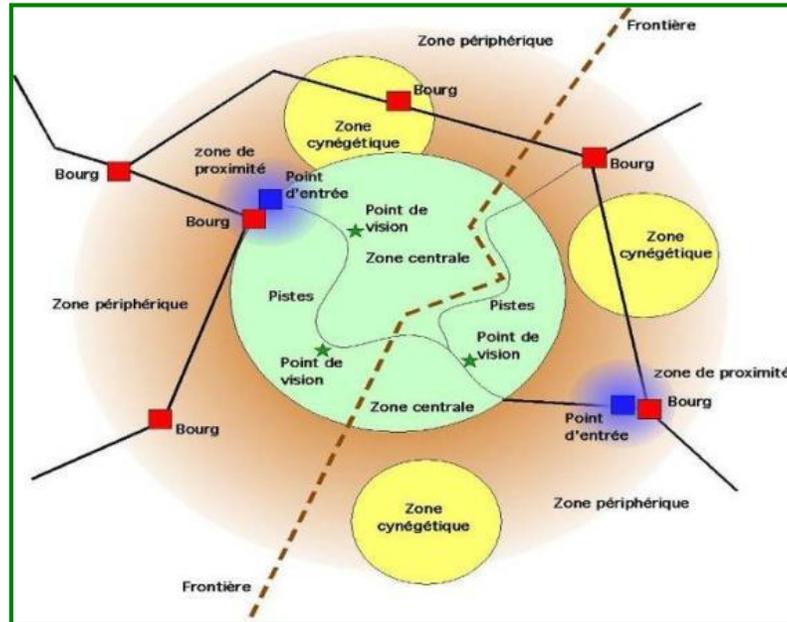
➤ **Une grande hétérogénéité de statuts**

Une des caractéristiques des AP concernées est leur grande diversité de statuts. Si certaines d'entre elles cumulent des statuts nationaux et des labels internationaux qui leur permettent de disposer de financements conséquents, d'autres ne sont que des forêts classées

➤ **Une quasi-absence de gestion transfrontalière**

L'APT la plus avancée sur le plan de la gestion transfrontalière est le Parc Régional du « W ». Pour ce qui est des autres APT, en dehors du Djoudj/Diawling où des réunions techniques régulières entre les organes de gestion des deux parcs sont organisées, il n'existe aucune autre structure de gestion transfrontalière.

Perspectives



Des opportunités à développer

➤ Saisonnalités et climatologie

Le développement touristique des aires protégées passe par l'allongement de la saisonnalité, pour une meilleure utilisation des richesses, un amortissement plus efficace des investissements, des retombées économiques optimisées et la pérennité des emplois.

➤ Image et notoriété

La concurrence directe avec les autres parcs d'Afrique Orientale et Australe est une situation contre-productive

➤ Nouveaux marchés et segments

Augmenter la saisonnalité, mieux profiter des ressources propres et des atouts de parcs... consiste à diversifier l'offre vers de nouveaux marchés

➤ Nouveaux comportements

La constitution d'une offre originale doit prendre en compte les évolutions constatées et prévisibles des comportements des clientèles touristiques.

➤ Synergie régionale

Le développement touristique des aires protégées transfrontalières passe par une coordination inévitable entre les États concernés.

Orientations stratégiques

Certains préalables sont à identifier , voire à compléter :

- **Zonage des parcs et des zones périphériques** : permettant de définir des zones prioritaires de développement touristique ;
- **Définition, formalisation et harmonisation des statuts** et règles de gestion : pour assurer une homogénéisation des modes de conservation et de gestion ;
- **Existence des infrastructures de base** : VRD, équipements d'accueil touristique : pour une amélioration des conditions d'accueil des touristes ;
- **Identification de données fiables sur les activités et les besoins des populations** locales et connaissance du potentiel socio-économique et culturel ;
- **Absence de prestataires touristiques** faute de connaissance des potentiels à valoriser : sensibiliser les agences réceptives nationales à la richesse touristique de la biodiversité.

Orientations stratégiques

Recommandations et orientations.

➤ Aspects institutionnels :

- Réappropriation par les départements en charge du tourisme de leur mission ;
- Développer des cadres de concertation ;
- Renforcer les instruments de gestion par pays ;
- Élaborer, adopter et promulguer les textes réglementaires ;
- Étoffer et former le personnel d'encadrement .

➤ Aspects aménagements :

- Renforcer les infrastructures générales (voirie,...) ;
- Désenclaver et aménager les sites touristiques ;
- Clarifier les problématiques liées aux questions foncières ;
- Fixer les zones d'aménagement touristique ;
- Développer des lieux d'accueil et d'interprétation.

➤ Aspects sur les retombées économiques :

- Développement de partenariats public / privé ;
- Optimiser l'opportunité de la présence des ONG ;
- Création d'un cadre de concertation ;
- Développer des actions génératrices de revenus.

➤ Aspects de la mise en tourisme :

- Mettre un accent sur un code de bonne conduite ;
- Offrir de nouveaux produits ;
- Améliorer la qualité et la diversité des produits touristiques ;
- Assurer la formation des guides accompagnateurs ;
- Valoriser les aspects socioculturels ;
- Définir des cahiers des charges qualitatifs .

Dimension environnementale.

- **L'harmonisation de la législation régissant les APT** : en particulier, l'uniformisation des statuts des différentes zones nationales d'une même APT, la normalisation des zonings environnementaux (zone centrale, zone tampon et zone périphérique) et touristiques,
- **La prévention et la protection contre les diverses pressions et menaces** : à travers l'instauration d'un cadre juridique et la mise en œuvre et l'application de plans de gestion intégrant le facteur éco touristique
- **Les efforts pour la restauration et l'amélioration de la gestion** des écosystèmes des APT
- **Les efforts de sensibilisation et d'éducation environnementale** des communautés locales
- L'efficacité dans le traitement et la gestion des déchets solides et des eaux usées
- **La gestion de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables** faute d'approvisionnement par le réseau public.
- **La valorisation des paysages, de l'archéologie, de l'histoire, des identités et de la culture locale** pour offrir un panel complet de produit touristique.

Résultats attendus

Dimension économique.

- **L'intégration du tourisme dans l'économie locale**, à travers l'UEMOA pour un cadre réglementaire et législatif de développement des entreprises du secteur et la porosité des frontières.
- **La diversification des sources de revenus et la création d'emplois** directs et indirects par l'organisation de l'ensemble des partenaires directs du secteur.
- **Les bénéfices économiques pour les communautés locales** par l'organisation de coopératives villageoises de production, la participation aux travaux à haute intensité de main d'œuvre, la formation aux métiers du tourisme.
- **La promotion des NTIC** à travers la création, le suivi et la maintenance d'un site internet sous régional promouvant les APT.
- **Le développement des infrastructures**, des équipements d'accueil et des moyens de transport
- **La promotion de l'artisanat, des activités génératrices de revenus et la réduction de la pauvreté** à travers une adaptation de l'artisanat aux attentes des touristes, et son intégration dans les équipements hôteliers.
- **Le développement du microcrédit et l'appui aux PME et aux ONG locales**, principaux acteurs locaux du développement touristique.

Dimension sociale.

- **L'insertion des populations dans le tourisme** passant par la formation des jeunes, la promotion des femmes, l'intégration économique et sociale,
- **La lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme** nécessitée par le contact des populations villageoises avec les touristes.
- **La pacification des périmètres transfrontaliers** souvent en proie aux affrontements pour des intérêts socio économiques.
- **Les échanges commerciaux transfrontaliers**, la réhabilitation et le développement des capacités d'hébergement et de restauration, la création d'équipements d'interprétation sont autant d'éléments d'intégration sociale
- **L'amélioration du niveau de vie des populations locales** par la remise en état des infrastructures routières, la création d'équipements de santé et de première urgence, les réseaux de télécommunication, l'accès aux énergies alternatives et les équipements d'assainissement.
- **L'augmentation des flux touristiques** et l'amélioration de la qualité des prestations

Annexes : budget par catégorie d'intervention et par PAT

Catégorie d'intervention	Régional	W	Djoudj / Diawling	Niokolo / Badiar	Bafing / Falémé	Cantanhez / Kogon Corubal Numez	Bassins fluviaux
A Questions de diversité biologique	758 000	351 500	83 500	467 000	374 500	0	0
B Besoins en infrastructures dans le secteur public	0	2 509 675	6 425 599	1 000 817	4 761 151	436 785	0
C Facilitation des investissements du secteur privé	0	205 000	205 000	205 000	205 000	45 000	0
D Élaboration du produit	200 000	2 568 000	2 568 000	2 498 000	2 498 000	2 253 000	0
E Lutte contre la pauvreté	2 160 000	2 170 000	2 170 000	2 170 000	2 170 000	750 000	0
F Marketing et promotion	1 500 000	120 000	120 000	120 000	120 000	0	0
G Cadre juridique et gouvernance	1 865 000	140 000	140 000	140 000	140 000	0	0
H Étude de l'écotourisme dans les bassins fluviaux	0	0	0	0	0	0	250 000
TOTAUX	6 483 000	8 064 175	11 712 099	6 600 817	10 268 651	3 484 785	250 000

Développer le tourisme dans un réseau d'aires protégées transfrontalières

